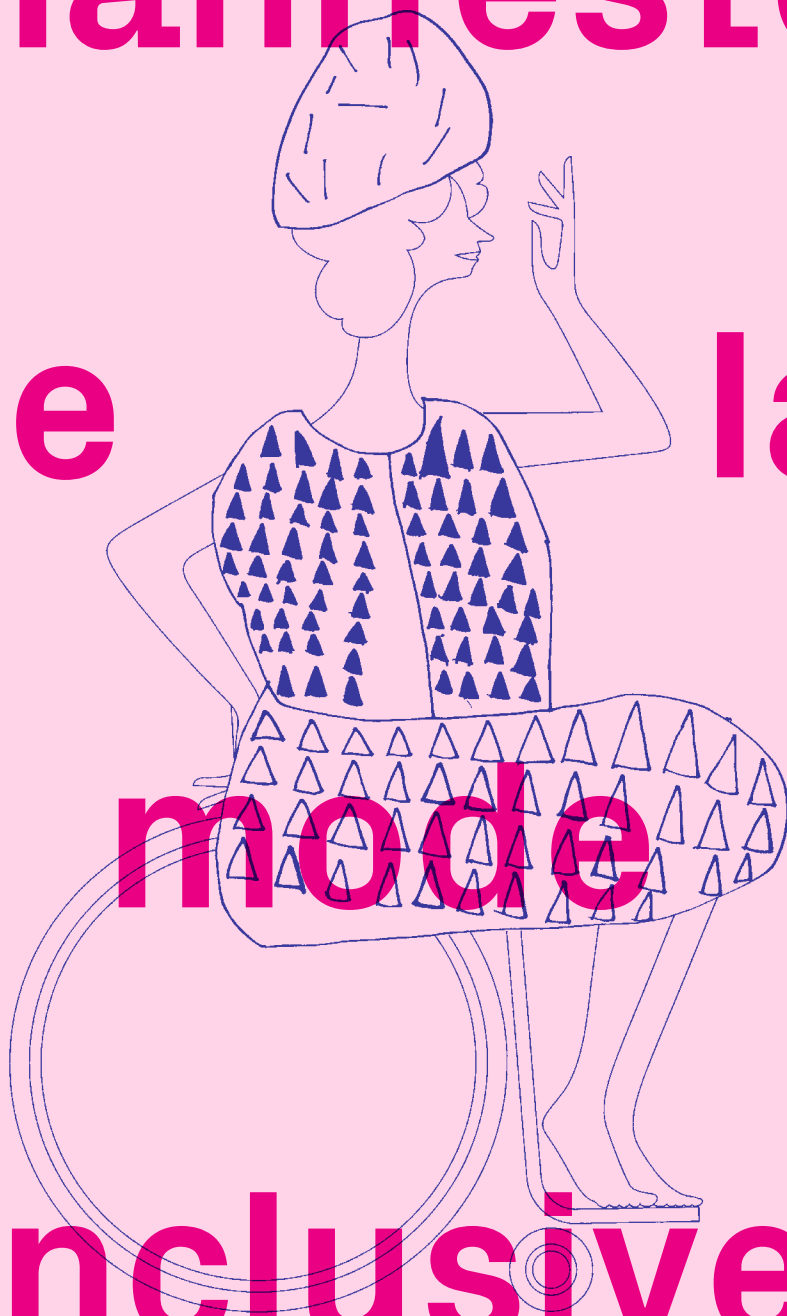


manifeste

de la

mode

inclusive



Manifeste de la mode inclusive

Derrière sa patine frivole et superficielle, la mode travaille nos identités en profondeur.

À travers les habits et les accessoires, nous exprimons notre personnalité et, en même temps, l'envie de faire partie d'une mouvance commune, le désir de nous plaire aussi bien qu'aux autres.

De nombreuses personnes se sentent aujourd'hui écartées du marché de la mode, car leur image ne correspond pas à celle des hommes et des femmes que la mode véhicule comme modèles.

En plus, les vêtements et les accessoires disponibles dans les grandes surfaces ne sont pas adaptés aux personnes ayant une morphologie différente des standards de production.

Les signataires de ce manifeste s'adressent aux créateurs et aux créatrices, aux stylistes, aux designers, à l'industrie de la mode et aux médias afin que la diversité des tailles, des mesures, les prothèses et autres particularités anatomiques soient prises en compte, pour rendre à chaque personne dignité et beauté.

La mode a le pouvoir d'embellir ce qui est perçu comme déficit et le style vestimentaire est un droit universel.

Ce manifeste s'inscrit dans une large tendance qui prône un changement radical et durable du monde de la mode, afin que cette industrie, parmi les plus puissantes et polluantes au monde, trouve une nouvelle conscience éthique et engage sa responsabilité sociale¹. Il s'inspire aussi des principes du Design for All², car il est temps que la mode s'intéresse à toutes et à tous.

La mode inclusive représente un marché potentiel encore peu exploité qui se veut équitable. Elle apporte une contribution à ce changement de cap pour davantage de justice sociale.

1: Cf.: « ANTI-FASHION. A manifesto for the next decade. Ten reasons why the fashion system is obsolete ».

Par Lidewij Edelkoort. Cf.: <https://thefashionpact.org/?lang=fr>

2: <http://universaldesign.ie/What-is-Universal-Design/The-7-Principles/>

1. Liberté de choix

Les signataires veulent choisir les habits et les accessoires qui leur conviennent, de manière libre et autonome.

2. Droit d'avoir son style

Les signataires veulent pouvoir se mettre en valeur à travers des habits qui reflètent leurs goûts, leur personnalité, leur identité culturelle et de genre.

Les signataires souhaitent être à l'aise dans ces habits en toutes circonstances.

Par conséquent, les signataires demandent que ces habits soient :

- disponibles dans les collections de prêt-à-porter et de haute couture
- vendus à un prix équitable
- de bonne qualité
- respectueux des critères de durabilité
- à même de concilier le style et le confort
- faciles à enfiler et à enlever.

3. Ergonomie

Pour que ces habits soient confortables, faciles à enfiler et à enlever, les signataires demandent des améliorations ergonomiques esthétiques qui tiennent compte notamment de la motricité, qu'elle soit fine ou plus globale, et en particulier :

- des fermetures éclair faciles à saisir et à manipuler
- des boutons pression, aimantés ou des scratches comme options possibles
- des manches pas trop serrées
- des vêtements faciles à enfiler et à enlever, sans besoin d'assistance, tout en étant assis dans un fauteuil roulant, par exemple.

4. Autonomie

Les signataires veulent choisir leurs habits en toute autonomie, dans un cadre adapté, de manière à ce que l'expérience d'achat soit facilitée.

Les signataires demandent :

- que les étiquettes des habits aient un QR Code pour informer les personnes aveugles et mal-voyantes des caractéristiques principales des tissus et du pays de fabrication
- que dans les magasins l'atmosphère soit calme, l'éclairage uniforme et pas éblouissant, et que le volume de la musique ne gêne pas la transmission de la parole
- que le personnel de vente soit formé à la diversité des publics s'adressant à lui
- que les cabines d'essayage soient aussi unisexes, assez grandes pour accueillir des clients et des clientes à mobilité réduite, uniquement destinées à cet usage et non pas, par exemple, utilisées comme lieu de stockage
- que l'achat dans les magasins dans ces conditions demeure une expérience partagée et non pas délimitée dans un espace séparé
- que dans les achats en ligne, les marques s'accordent au niveau international pour uniformiser les tailles.

5. Représentation de la diversité

Les signataires souhaitent que les campagnes de publicité, les défilés de mode et les vitrines des magasins, notamment dans le prêt-à-porter, proposent des canons de beauté plus diversifiés représentatifs de l'ensemble de la société.

6. La parole aux expert-e-s

Les signataires souhaitent que leur avis et leur expertise soient pris en considération par les stylistes, les designers, les couturiers et couturières, et toute la chaîne de production et distribution, afin que les vêtements et les accessoires soient adaptés au plus grand nombre.

7. Co-formation, co-créalation

Les signataires demandent que tous les secteurs de formation liés à la mode, de la création à la vente, engagent des personnes aux morphologies et besoins particuliers en tant qu'experts et expertes. Ceci afin de diffuser la connaissance des obstacles que ces personnes rencontrent et développer les techniques qui pourront les résoudre.

Et rappelons : une facilité introduite pour les personnes en situation de handicap représente un confort d'usage pour tout le monde !

LES SIGNATAIRES DU 27 MAI 2021

CÉSAR BARBOZA, URSULA BERNARD, ORALIE BONDALLAZ,
ELISA FULCO, JHILAM GANGOPADHYAY, JÉRÔME GAUDIN,
VIVIANE GUERDAN, ANNE JABAUD, VERENA KUONEN-KOHLER,
THIERRY LANDAULT, FILIPE AMBRIEL MACHADO

TERESA MARANZANO, HERVÉ MORET, NOÉMIE MOULIN,
SARAH-LAURENCE REICHLER, MONIQUE RICHOUZ,
ZÉLIE SCHINDELHOLZ, NICOLAS STUDER, VALÉRIE TURCATO,
MARTINE VOISIN, CÉLINE WITSCHARD.

Contact :

Teresa Maranzano
t.maranzano@asahm.ch / www.asahm.ch/mirarts

ASA – Handicap mental

Rue des Savoises 15 / 1205 Genève
T. +41 22 792 48 65 / info@asahm.ch / www.asahm.ch

© ASA – Handicap mental, 2021

© Dessins de Reto Cramerli et Salvatore Sortino

www.tu-es-canon.ch